



Syndicat des Inspecteurs d'Académie

46, avenue d'Ivry
75013 Paris

Tél : 01 53 82 26 76

Fax : 01 40 63 29 68

Adresse électronique : syndicatia2@gmail.com

Le 14 janvier 2010

Robert PROSPERINI
Secrétaire général

à
Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

A l'attention de Monsieur Roger CHUDEAU

Objet : ICA, modalités d'application

Monsieur le Directeur,

Nous nous permettons de vous solliciter à nouveau sur la question de l'ICA qui comme vous le savez demeure un point très sensible dans le corps des IA-IPR. Qu'en est-il de notre proposition d'un rappel unique de 1582 euros pour l'année passée, seule solution de nature à apaiser le mécontentement de l'ensemble des collègues après les attermoissements de l'année 2009

Nous tenons également à vous alerter sur les points de crispation qu'engendre la modulation de l'ICA. Ainsi le fait que certains d'entre les IA d'une même académie ne puissent pas bénéficier d'une part modulée génère d'autant plus d'amertumes, que dans la pratique les modulations ne sont pas révisées même si la situation de l'inspecteur évolue. Pire nous constatons que certains IA, sans avoir démérité voient leur modulation baissée du seul fait de leur nouvelle affectation à la suite du mouvement. Nous tenons enfin à vous informer que nombre de collègues n'ont toujours pas de lettre de mission, leur situation administrative ne répondant donc pas aux nouvelles instructions en matière d'évaluation.

C'est pourquoi, toujours dans un souci d'apaisement, nous vous proposons d'inviter les recteurs à procéder à un versement de l'ICA pour l'année 2010 de la façon suivante :

- un versement à chaque IA IPR de 9500 euros qui correspond au taux de base augmenté de 18,75% soit la moitié du taux maximal ;

- la somme restante permettant au recteur une répartition au regard des lettres de mission qu'il aura rédigées.

Cette disposition donnerait un caractère positif à la modulation et donc à l'évaluation des personnels qui serait bien mieux acceptée par l'ensemble du corps. Elle aurait aussi l'avantage d'une homogénéisation nationale de la gestion de l'ICA qui lèverait le fort sentiment d'iniquité qu'elle a jusqu'à présent généré.

Par ailleurs, nous avons été très attentifs à votre proposition de création d'une prime de fonctions et de résultats, dont nous souhaitons qu'elle fasse l'objet d'un point de réflexion du groupe de travail sur l'évolution des missions et des carrières que vous avez initié.

Souhaitant que vous reteniez nos propositions dont le but essentiel est de restaurer un climat de confiance chez les IA, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre haute et respectueuse considération.

Robert PROSPERINI